



Québec, le 14 août 2026

Madame Catherine Gagnon
Chargée de projet
Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la
Faune et des Parcs
catherine.gagnon2@environnement.gouv.qc.ca

**Objet : Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-
Antonin–Wolastokuk 2 – Questions complémentaires – DQ10**

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen
du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons
grandement recevoir les réponses d'ici le **18 août** prochain à **10 h** compte tenu de
l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé
de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 – Questions complémentaires – DQ10

1. Les informations partagées en audience laissent comprendre qu'un parc éolien qui applique le bridage n'a pas à réaliser de suivis de mortalité pour l'avifaune ?
 - a. Veuillez confirmer cette information et justifier pourquoi il devrait en être ainsi.
 - b. Veuillez préciser s'il en est de même pour les chiroptères. Et le cas échéant, préciser comment se justifie ce retrait des suivis.
 - c. Est-ce que des études scientifiques ou gouvernementales démontrent suffisamment l'efficacité du bridage ?
2. L'initiateur indique que son déboisement touchera 0,6 % des corridors écologiques et qu'ainsi 99,4 % des corridors continueraient d'assurer la connectivité. Cette affirmation sous-entend que ces 99,4% n'ont pas subi de perturbation et remplissent en totalité un rôle de connectivité. Est-ce bien le cas?
 - a. Sinon, veuillez préciser quels superficie et pourcentage des corridors écologiques de _____ la _____ zone d'étude de l'initiateur sont actuellement touchés par _____ une perturbation qui en limite l'efficacité.
 - b. Si possible, veuillez également indiquer ces superficies et pourcentages pour la fin de l'année 2029, soit la mise en service projetée du parc éolien PPAW2, selon les prévisions de coupes ou autres projets connus.